

Absentéisme scolaire : cela s'aggrave encore !

Nouveau bond de 11 % en 2013/2014, pas rassurant...

● Nouveau bond pour l'absentéisme scolaire, irritant Marsupilami de notre enseignement : le nombre de dossiers a augmenté de 11 % l'an dernier... soit une hausse identique à celle de l'année précédente. En 2013/2014, ce sont 14.683 dossiers qui ont été ouverts dans les écoles de Wallonie et de Bruxelles.

L'an dernier, la ministre relativisait les chiffres par la croissance de la population scolaire... Toutes les nuances ne cacheront pourtant pas la réalité crue : on ne parvient pas à casser la spirale de l'absentéisme dans nos écoles. Les nouvelles ne sont effectivement pas bonnes : 14.683 dossiers ouverts l'an dernier (même si ces données peuvent être légèrement modifiées lors des dernières vérifications, avec la suppression des doublons éventuels), c'est 1.463 dossiers de plus que l'année précédente. Une augmentation qui touche prioritairement l'enseignement secondaire (ordinaire) : +22 %. Il

n'y a « que » 6,7 % d'augmentation dans le fondamental (ordinaire)... mais que l'on ne s'y trompe pas : il y a aussi deux fois plus de dossiers ouverts dans le fondamental que dans le secondaire, très précisément 8.786 « contre » 4.037.

BRUXELLES : +22 %

Dans le secondaire, un élève est estampillé « absentéiste » quand il compte plus de 30 demi-jours d'absence injustifiée. Dans le fondamental (primaires), c'est le cas dès qu'il dépasse 9 demi-jours d'absence. « Nous avons réduit le nombre de demi-jours dans le fondamental pour pouvoir lutter plus tôt contre le phénomène », nous expliquait l'an dernier le porte-parole de la ministre de l'Enseignement. « Cela a provoqué une explosion du nombre de cas il y a quelques années. »

On ne parlera pas d'explosion cette fois, mais d'une augmentation qui est tout sauf rassurante. Déclinées, les statistiques montrent que le Hainaut reste la zone la plus touchée avec 5.386 dossiers ouverts, soit... 27 (seulement) de plus que l'année précédente. Bref, un statu quo que ne connaissent pas d'autres provinces. À Bruxelles, la hausse est de 22 % (4.208 dossiers). Elle atteint 19 % dans le Namurois (+ 180 dossiers), 15 % dans le Brabant wallon (+ 47), 14 % à Liège (+ 395) et 11 % dans le Luxembourg (+ 50).

Que faire face à cet absentéisme qui progresse inexorablement ? Il n'y a pas d'autre solution que de continuer à discuter avec les familles et de sensibiliser les parents à mettre leur enfant à l'école dès les maternelles, expliquent les experts. « Ce n'est pas en sanctionnant les familles que

l'on y arrivera. Une chose est sûre : il n'y a pas de formule magique ! Un combat de plus pour la ministre de l'Enseignement ? Pas vraiment, puisque c'est une autre facette de la problématique du redoublement. Les enseignants que nous avons interrogés tiennent le même langage : il faut mettre en place des structures adaptées, des alternatives au redoublement. « Quand un enseignant gère une classe de 25 élèves ou plus, quand un directeur est submergé de boulot, il ne faut pas s'étonner s'il ne détecte pas le malaise de certains enfants. »

PUNIR LES PARENTS ?

Punir financièrement les parents ne semble donc pas trouver grâce aux yeux des spécialistes. « Ce n'est pas la solution. Il faut au contraire pacifier la relation entre les parents et l'école, en faire des partenaires... et donner plus de moyens, plus d'éducateurs, etc. » Au boulot, il n'y a ni fatalité, ni temps à perdre ! ■

DIDIER SWYSEN

